

Mustela lutreola (L., 1761)

Le Vison d'Europe

Mammifères, Carnivores, Mustélidés

Description de l'espèce

Le Vison d'Europe présente les caractéristiques morphologiques habituelles des mustélidés : tête légèrement aplatie ; cou peu différencié ; corps mince et vermiforme ; pattes relativement courtes ; oreilles rondes dépassant à peine la fourrure.

Les mâles sont sensiblement plus grands que les femelles.

Longueur tête + corps comprise entre 30 et 40 cm, excédant rarement 42 cm ; queue : 12 à 18 cm.

Poids : 600 g à 1 kg pour les mâles ; 400 g à 800 g pour les femelles.

Pelage dense presque entièrement brun foncé, nuancé plus clair sur le ventre. Chez la plupart des individus, seuls le menton et les lèvres présentent une tache blanche.

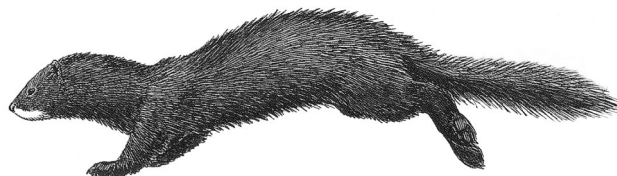
Confusions possibles

Avec le Vison d'Amérique (*Mustela vison*) importé en France depuis une cinquantaine d'années dans des fermes d'élevage pour la valeur commerciale de sa fourrure. Les évasions sont à l'origine de la colonisation des milieux aquatiques dans plusieurs régions de France et l'installation de populations férales, notamment en Bretagne. Les deux espèces ayant le même pelage brun foncé, on les distingue surtout par la taille. Le Vison d'Amérique peut peser jusqu'à 1,8 kg pour le mâle et 1,1 kg pour la femelle. Certains mâles atteignent 90 cm et les femelles 70 cm. Citons également la tache blanche qui borde la bouche qui ne constitue pas un critère absolu : alors que le Vison d'Europe a du blanc sur les deux lèvres, le Vison d'Amérique n'en a généralement que sur la lèvre inférieure. Des critères craniométriques et ostéométriques permettent également de séparer les deux espèces.

Avec le Putois (*Mustela putorius*) qui présente des polymorphismes de couleurs et de tailles qui aboutissent parfois à une ressemblance particulière avec le Vison d'Europe, notamment les formes sombres (mélaniques) de Putois (LODÉ, 1995). Parmi les critères de distinction citons : la bourre (poils sous-jacents) grise chez le Vison d'Europe et jaunâtre chez le Putois ; les oreilles bien développées chez le Putois dépassant largement les poils tandis qu'elles sont très petites et dissimulées dans la fourrure chez le Vison d'Europe. Chez le Putois, la tête porte généralement des marques claires autour de la bouche, sur le front et les joues et sur le pourtour des oreilles. Ceci n'est pas un critère absolu : certains sont entièrement noirs et ne présentent qu'un anneau blanc autour de la bouche. L'examen de la bourre permet alors la distinction.

Caractères biologiques

Les caractères biologiques du Vison d'Europe ne sont pas connus dans le détail. La plus grande partie des connaissances dont nous disposons provient de Russie. De nouvelles connaissances sont rapportées depuis ces dernières années dans le



sud-ouest de la France et le nord de l'Espagne grâce à des études mettant à contribution la technique du radiopistage.

Reproduction

La maturité sexuelle intervient à un an. Le rut survient entre le mois de février et le mois d'avril dans la zone septentrionale de l'aire de distribution, un peu plus tôt en France et en Espagne. La durée de la gestation semble variable : 35 à 42 jours selon NOVIKOV, 43 à 72 jours selon STROGANOV.

Les naissances (2 à 7 jeunes) ont lieu d'avril à juin. La mortalité des jeunes peut être estimée à 25%. La moyenne du nombre de jeunes en fin d'élevage est de 3,5. Le sevrage a lieu après dix semaines et les femelles accompagnées des jeunes peuvent s'observer jusqu'à la fin du mois d'août.

Activité

Le Vison d'Europe a une structure sociale de type individualiste. Le mâle et la femelle ne vivent ensemble qu'à l'époque du rut. Après l'accouplement, la femelle s'isole et assure seule l'élevage des jeunes.

Le domaine vital est plutôt grand pour un mustélide de cette taille : il peut varier dans son aire actuelle de présence en Espagne et en France de 2,1 km à plus d'une quinzaine de kilomètres de rivière. Les femelles ont généralement un domaine vital moins étendu que celui des mâles, phénomène très marqué en Espagne. En Europe orientale, les domaines vitaux apparaissent notablement plus petits : 2,4 km en moyenne en Karélie.

Les visons d'Europe étudiés par radiopistage en France et en Espagne sont principalement nocturnes mais présentent également des phases d'activité diurnes. Dans la partie orientale de l'aire de répartition, certains auteurs ont mis en évidence une activité diurne plus importante, qui peut représenter jusqu'à 25% du nyctémère.

Les individus restent actifs l'hiver, n'hibernent pas et n'effectuent aucune migration.

Bien que le Vison d'Europe nage volontiers et utilise préférentiellement le milieu aquatique pour se déplacer et rechercher ses proies, ce n'est pas un prédateur aquatique très performant. Contrairement à la Loutre (*Lutra lutra*), il plonge mal, est incapable d'apnées prolongées et ne peut capturer des espèces de poissons vives et rapides.

Régime alimentaire

Le Vison d'Europe est un prédateur opportuniste et généraliste. Le régime alimentaire varie en fonction de la diversité de la

faune, des saisons, de la disponibilité et de l'accessibilité des ressources alimentaires. Il capture au cours de son cycle biologique, une grande variété de proies, plutôt liées aux milieux aquatiques et faciles à capturer.

Les premiers résultats obtenus en France, sur la base de 204 fèces recueillies à proximité des gîtes diurnes de quatre spécimens radiopistés font apparaître la présence de restes de mammifères dans 43% des crottes, d'oiseaux dans 34%, d'amphibiens dans 18%, de poissons dans 5%, de reptiles dans 1,5% et d'insectes dans 0,3%. Parmi les mammifères, les espèces les plus fréquemment trouvées sont *Rattus* sp. et *Arvicola* sp. et parmi les oiseaux, les anatidés (avec leurs œufs). En Europe orientale, la part des poissons est plus importante (29 à 68% contre 5% dans les travaux récents menés en France).

La ration journalière alimentaire est estimée à environ 140 à 180 g.

Caractères écologiques

L'espèce est strictement inféodée aux milieux aquatiques et ne quitte le voisinage de l'eau que pour passer d'un bassin hydrographique à un autre.

En France, tous les types de zones humides sont susceptibles d'être occupés ; des eaux stagnantes aux eaux courantes, du littoral à l'arrière pays. Les recherches par radiopistage menées dans les Landes de Gascogne et une étude des habitats, sur la base des informations de présence recueillies en Poitou-Charentes, montrent que le Vison d'Europe fréquente invariablement ruisseaux, rivières, fleuves, marais, étangs ou canaux. Les lacs sont également occupés mais de façon marginale. L'espèce semble éviter les milieux strictement littoraux ; de même peu d'informations ont été enregistrées dans les milieux saumâtres. Dans les Landes de Gascogne, il apparaît grâce au radiopistage que les types de milieux les plus utilisés sont les boisements et prairies inondables : aulnaies à *Carex*, saulaies, magnocariçaies, prairies à joncs (*Juncus* spp.), tourbières - à elles seules, ces formations totalisent plus des trois quarts des localisations. Sachant que l'aulnaie à Laiche paniculée (*Carex paniculata*) est relativement localisée dans les Landes de Gascogne, on est conduit à penser que le Vison d'Europe la recherche activement. Le degré de submersion du substrat est également important puisque plus des trois quarts des localisations sont situées dans des milieux partiellement à totalement inondés.

Dans les Landes de Gascogne, les 270 gîtes décrits grâce au radiopistage sont directement aménagés sur le sol (37%), situés entre les racines des arbres (21,5%), les cepées d'aulnes (11,1%). Les autres types de gîtes sont partagés entre les terriers, les roncières, les tas de bois, les troncs creux, les cabanes. La quasi totalité des gîtes est située à moins de cinq mètres de l'eau.

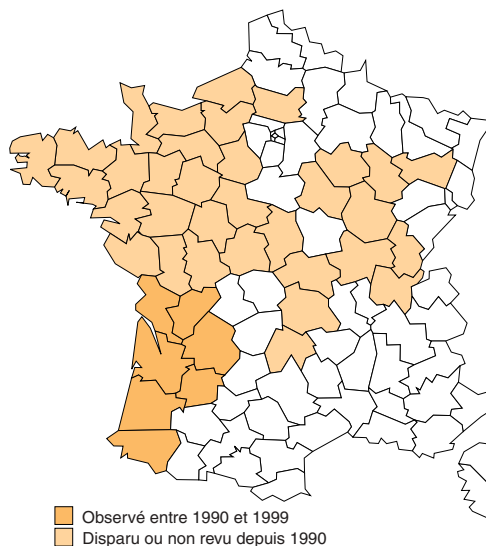
Les dernières études sur l'espèce menées dans le sud-ouest de la France, semblent indiquer que le Vison d'Europe opère sa prédation dans tous les milieux aquatiques et rivulaires quelle que soit leur nature. Toutefois, si dans sa recherche de proies, il est amené à explorer également des milieux altérés par l'activité humaine, en revanche, en ce qui concerne les habitats refuges réservés aux gîtes diurnes et à l'élevage des jeunes, il se montre plus sélectif et plus exigeant.

Mauvais prédateur aquatique, consommant plus de vertébrés terrestres que de poissons, il est vraisemblable que sa préférence pour les milieux palustres relève surtout d'un souci de sécurité et de stratégie de prédation. Il fréquente des milieux de haute productivité biologique, offrant une grande variété de proies, à tout moment de l'année.

Quelques habitats de l'annexe I susceptibles d'être concernés

Le Vison d'Europe est susceptible de fréquenter un grand nombre d'habitats humides de l'annexe I.

Répartition géographique



L'aire de répartition du Vison d'Europe s'est considérablement réduite au cours du XX^e siècle (cf. « Évolution et état des populations »), fractionnant la population en de nombreux isolats populationnels distants les uns des autres de plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres. Le noyau occidental situé dans le sud-ouest de la France et le nord de l'Espagne est le plus isolé, à plus de 2 000 km des populations de l'est de l'Europe.

Actuellement, le Vison d'Europe ne semble plus représenté, en France, que dans les cinq départements d'Aquitaine (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes et Pyrénées-Atlantiques) ainsi que dans le sud de la région Poitou-Charentes (Charente et Charente-Maritime).

Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe II

Espèce de mammifère protégée au niveau national en France (art. 1^{er})

Cotation UICN : Monde : menacé d'extinction ; France : en danger

Présence de l'espèce dans des espaces protégés

L'espèce est actuellement présente en Aquitaine dans des secteurs concernés par différentes mesures réglementaires visant la protection des habitats.

Évolution et état des populations, menaces potentielles

Évolution et état des populations

La situation de l'espèce sur l'ensemble de son aire de distribution actuelle est extrêmement préoccupante. Selon YOUNGMAN (1982), l'aire maximale de répartition englobait autrefois la quasi totalité de la plaine germano-baltique et son prolongement, jusqu'à l'Oural, ainsi que le pourtour de la mer Noire, remontant de là tout le bassin du Danube.

Autrefois largement présent en France, où il est signalé pour la première fois en 1831, il occupait les régions de plaines et de collines, délaissant les régions montagneuses. Au début du XX^e siècle, le Vison d'Europe est mentionné dans 38 départements français englobant la Normandie, la Bretagne, le bassin de la Loire, le Centre-Ouest et l'Aquitaine. Dans le nord-est et l'est de la France, les données sont rares, souvent isolées, peu documentées et la présence de l'espèce semble avoir été éphémère. Au cours des années 1920, il se raréfie dans le nord et le centre du pays et ne sera plus signalé dans l'est de la France. En 1950, il semble avoir définitivement disparu du bassin de la Seine et ne se rencontre plus que dans la moitié occidentale du pays, de la Bretagne et des Pays-de-Loire aux Pyrénées. Ce déclin très rapide est confirmé par l'étude de répartition menée au niveau national de 1991 à 1997 (MAIZERET & al., 1998). Cette étude a montré que l'espèce a perdu, en une vingtaine d'années, la moitié de son aire de répartition. Seuls sept départements du sud-ouest du pays semblent encore occupés par l'espèce. Il est probable que le déclin se poursuit encore à l'heure actuelle. La population française est par ailleurs fragmentée par plusieurs grands fleuves ainsi que par divers axes de circulation associés à des zones inhospitalières (secteurs urbanisés, étendues de grandes cultures, etc.). La viabilité à long terme des différents isolats de population est donc incertaine.

À ce jour, aucune estimation des effectifs composant la population française ne peut être donnée. Il est toutefois probable que le nombre d'individus se compte en centaines plutôt qu'en milliers.

Menaces potentielles

Aucune étude n'a jamais permis de mettre clairement en évidence les raisons exactes de la disparition du Vison d'Europe. Les hypothèses les plus généralement avancées sont :

- la destruction des habitats ;
- les destructions directes ;
- la compétition avec le Vison d'Amérique ;
- l'apparition d'une pathologie nouvelle.

Propositions de gestion

Un plan de restauration du Vison d'Europe en France a été rédigé à la demande du ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire en 1998. Nous en reprenons les grandes lignes.

L'objectif de ce plan est double :

- identifier les causes du déclin de la population française ;
- inverser la tendance actuelle et permettre la recolonisation d'au moins une partie de l'aire perdue depuis quelques années.

Les lignes directrices du plan de conservation sont les suivantes :

- poursuivre et développer les recherches en cours afin d'approfondir les connaissances relatives aux exigences écologiques de l'espèce et aux causes de régression ;
- assurer la protection et la restauration de ses habitats ;

- combattre les causes directes de mortalité et les facteurs de déclin pressentis ;
- sensibiliser le public, informer les usagers des zones humides et former les gestionnaires des milieux.

En pratique, différentes actions doivent être mises en œuvre.

Gestion conservatoire et restauration des habitats : diverses études ont établi que, chez les mustélidés, la capacité d'accueil des milieux et en particulier leurs potentialités alimentaires jouent un rôle déterminant dans la dynamique des populations. Les travaux menés en France ont montré que le Vison d'Europe exploite des milieux palustres et aquatiques susceptibles de fournir en toute saison des proies en quantité suffisante. Or, les types de milieux offrant les plus fortes potentialités pour le Vison d'Europe ont fortement régressé dans notre pays depuis quelques dizaines d'années. Le maintien de l'espèce suppose donc que la qualité des habitats encore fréquentés soit conservée et que, chaque fois que cela sera nécessaire, des opérations de restauration soient mises en œuvre.

Adaptation de la réglementation relative à la lutte contre les nuisibles et les rongeurs déprédateurs. Dans cette optique, il conviendrait, sur les secteurs encore occupés par le Vison d'Europe, de remplacer les opérations d'empoisonnement des rongeurs aquatiques par des campagnes de destruction avec des pièges-cages ; de remplacer les pièges tuants par des pièges-cages et de restreindre les possibilités de destruction du Putois afin de limiter les risques de confusion entre les deux espèces.

Contrôle du Vison d'Amérique avant que les populations établies en France ne colonisent toute la zone occupée par le Vison d'Europe. De même, un contrôle des fermes d'élevage (interdiction d'implantation de nouveaux élevages dans les zones occupées par le Vison d'Europe et dans les zones limitrophes et contrôle de l'application des normes d'élevage imposées par la législation à ce type de structures) serait souhaitable afin d'éviter que des animaux continuent à s'évader dans le milieu naturel. Une mise en œuvre par des personnes spécialement formées et encadrées, de campagnes de destruction du Vison d'Amérique en dehors de la zone de présence du Vison d'Europe ainsi qu'un programme expérimental de destruction du Vison d'Amérique sur des populations isolées.

Aménagements de génie écologique sur les voies à grande circulation traversant les secteurs fréquentés par le Vison d'Europe afin de limiter les cas de mortalité liés à la circulation automobile (pose de grillages ou de glissières pour canaliser les animaux vers des ouvrages de franchissement et construction d'ouvrages de franchissement conçus pour les mammifères semi-aquatiques).

Information et sensibilisation du public par un dossier de presse à diffuser à tous les grands médias nationaux afin d'obtenir une prise de conscience nationale sur la situation très préoccupante de l'espèce.

Formation des gestionnaires et des usagers des zones humides se traduisant par l'intégration de la problématique de conservation du Vison d'Europe dans les programmes de formation continue des organismes chargés de la gestion et de l'aménagement des milieux aquatiques, de la formation et de la sensibilisation des piégeurs à la conservation de l'espèce et de la sensibilisation des organismes et des personnes chargés de la régulation des ennemis des cultures.

Expérimentation de l'élevage d'un nombre réduit d'individus. La mise en place d'un élevage conservatoire de Visons d'Europe de la population occidentale ne semble pas, dans l'état actuel des choses, une priorité. Toutefois, il paraît intéressant d'en préparer la mise en œuvre afin de parer à toute éventualité, au cas où le réseau de surveillance viendrait à mettre en évidence une situation critique des effectifs.

Expérimentations et axes de recherche à développer

Les études menées récemment en France ont permis de préciser la répartition actuelle de l'espèce, d'approcher plus finement sa stratégie d'utilisation de l'espace et de mieux cerner et comprendre le phénomène de régression. Au cours des prochaines années les études dans une perspective de conservation de l'espèce devraient concerner :

- le suivi de l'évolution de la population française de Vison, notamment en poursuivant l'étude de la répartition afin d'affiner la cartographie sur les secteurs insuffisamment prospectés, réaliser un suivi de la répartition en particulier sur le front de régression et analyser la dynamique d'un noyau de population ;
- la recherche de facteurs pathogènes susceptibles de contribuer à la régression du Vison d'Europe ;
- la mise en place d'un programme d'écotoxicologie ;
- l'étude comparative de l'utilisation de l'espace par le Vison d'Europe sur un nouveau site présentant des caractéristiques écologiques différentes de celles rencontrées dans les Landes de Gascogne (actuellement étudiées) ;
- la mise en œuvre d'un programme d'études génétiques sur la population française ;
- la poursuite des recherches sur la répartition ancienne du Vison d'Europe ;
- l'étude de la répartition du Vison d'Amérique en vue de connaître sa distribution actuelle en France afin de pouvoir si nécessaire contrôler son extension et éviter qu'il n'envahisse à terme toutes les zones qui sont occupées par le Vison d'Europe.

Bibliographie

- * BELLEFROID M.N. (de), 1997.- Le Vison d'Europe, statut, répartition et devenir en Poitou-Charentes et dans les zones limitrophes. Rapport pour le compte du parc interrégional du marais Poitevin. Association Pro Lutra et Muséum d'histoire naturelle de La Rochelle, 65 p.
- BELLEFROID M.N. (de) & ROSOUX R., 1998.- Le « vison du Poitou », un hôte des zones humides menacé dans le Centre-Ouest

atlantique. *Annales de la société des sciences naturelles de Charente-Maritime*, **8** (7) : 865-879.

- BREE P.J.H. (van) & SAINT GIRONS M.-C., 1966.- Données sur la répartition et la taxonomie de *Mustela lutreola* (Linnaeus, 1761) en France. *Mammalia*, **30** : 270-291.

- * CAMBY A. & MAIZERET Ch., 1990.- Le Vison d'Europe (*Mustela lutreola* Linnaeus, 1761) et le Vison d'Amérique (*Mustela vison*). Encyclopédie des carnivores de France n°13 et 14. Société française pour l'étude et la protection des mammifères, 44 p.

- CHANUDET F. & SAINT GIRONS M.-C., 1981.- La répartition du Vison européen (*Mustela lutreola* L.) dans le sud-ouest de la France. *Annales de la société des sciences naturelles de Charente-Maritime*, **6** (8) : 851-858.

- * COLLECTIF, 1998.- Plan de restauration du Vison d'Europe, *Mustela lutreola*, en France. Document réalisé pour le compte du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. 51 p.

- * GREGE (Groupe de recherche et d'étude pour la gestion de l'environnement), 1998a.- Étude du mode d'utilisation de l'espace et des exigences écologiques du Vison d'Europe. Document n° 3 : état d'avancement de l'étude au 15 février 1998. 41 p.

- * GREGE (Groupe de recherche et d'étude pour la gestion de l'environnement), 1998b.- Étude du mode d'utilisation de l'espace et des exigences écologiques du Vison d'Europe dans les Landes de Gascogne. Rapport final d'étude réalisé pour le compte du conseil régional d'Aquitaine, avril 1998, 39 p.

- LIBOIS R. & FELLOUS A., 1998.- Étude préliminaire du régime alimentaire du Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) dans le sud-ouest de la France. Université de Liège, unités de recherches zoogéographiques. Rapport définitif de la première phase. SFEPM/GREGE, 12 p.

- LODÉ T., 1995.- Convergences morphologiques du Putois (*Mustela putorius*) et du Vison américain (*M. vison*) avec le Vison d'Europe (*M. lutreola*). *Gibier Faune Sauvage*, **12** : 147-158.

- * MAIZERET C., MIGOT P., GALINEAU H., GRISSER P. & LODÉ T., 1998.- Répartition et habitats du Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) en France. Actes du colloque francophone de mammalogie (Amiens 4 et 5 octobre 1997). *Arvicola*, numéro spécial : 67-72.

- PALAZON S. & RUIZ-OLMO J., 1993.- Preliminary data on the use of space and activity of the European mink (*Mustela lutreola*) as revealed by-tracking. *Small Carnivore Conservation*, **8** : 6-8.

- SAINT GIRONS M.-C., 1994.- Le Vison sauvage (*Mustela lutreola*) en Europe. Coll. Sauvegarde de la nature, n°54. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 41 p.

- YOUNGMAN P.M., 1982.- Distribution and systematics of the European Mink *Mustela lutreola* Linnaeus 1761. *Acta Zool. Fenn.*, **166** : 1-48.